

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Décembre 2010

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

CitoyennEs enchaînéEs, militantEs déchaînéEs



Photo : Étienne Grandmont



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

Sommaire

Rétrospective de nos victoires 2009—2010 par Marielle Bouchard	P.2
CitoyennEs enchaînéEs, militantEs déchaînéEs par Monique Toutant	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Pourquoi un 18 novembre... par Robert Roussel	P.5
Un petit mot sur l'AGO d'octobre par Lorraine Côté	P.5
Nouvelles militantes par Roxane Blanchet	P.6
L'Afrique, encore à l'avant-garde par Joseph Dansereau	P.7
Calendrier	P.8



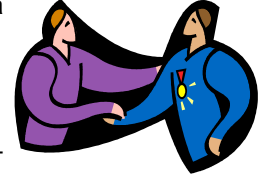
RÉTROSPECTIVE DE NOS VICTOIRES 2009-2010

Par Marielle Bouchard

18 novembre 2009

Appui pour une pétition

Dépôt d'une pétition de 10 000 noms, à l'Assemblée Nationale, pour l'abolition des catégories à l'aide sociale; 310 groupes et organismes ont appuyés la pétition.



18 février 2010

Pension alimentaire

La Cour suprême donne raison à une étudiante monoparentale qui réclamait que la pension alimentaire qu'elle recevait pour son enfant ne soit pas considérée comme un revenu aux prêts et bourses. Rappelons que le jugement de la Cour d'appel déclare unanimement : "que la requérante n'a pas à inclure les montants reçus au titre de la pension alimentaire pour son enfant aux fins de calcul de sa contribution selon la Loi sur l'aide financière aux études". *La même revendication est mise de l'avant pour le programme d'aide sociale. Ce jugement constitue donc une jurisprudence très significative pour faire avancer la lutte.*

10 mars 2010

Des appuis supplémentaires

Un appui de taille s'ajoute à la liste des appuieurs de nos pétitions : Le Collège des médecins du Québec.



appuieurs de nos pétitions : Le Collège des médecins du Québec.

16 avril 2010

Plainte contre la radio poubelle

Le Conseil de presse du Québec a retenu assistées sociales du Québec (FCPASQ) cent Dessureault et la station CHOI 98.1 FM à la dignité humaine, manque de respect aindans un flou d'approximations qui entretiennent l'exactitude de l'information ». Toujours la définition même de l'acte de mépriser, soit de considérer quelqu'un comme indigne d'estime, comme un être ne valant pas la peine qu'on lui porte attention ou intérêt ». Face à des atteintes aussi graves, le Conseil de presse affirme « qu'un débat public devrait s'ouvrir sur la façon de pratiquer le journalisme d'opinion, notamment à la radio, tout en respectant les droits fondamentaux : droit à l'honneur, à la dignité humaine et au respect de la réputation ».

une plainte du Front commun des personnes contre les animateurs Stefan Dupont et Vin-Radio X pour informations inexactes, atteinte si que pour propos méprisants. « Ils nagent des préjugés et compromettent gravement selon le Conseil, « plusieurs extraits illustrent

6 juin 2010

Plan de lutte à la pauvreté

Dépôt du plan de lutte à la pauvreté : en soi, c'est loin d'être une victoire, mais soulignons quand même les gains qu'il contient :

Page 30 : L'indexation des prestations d'aide sociale, automatiquement à chaque année, a été mise en place le 1^e janvier 2009, mais ce n'était pas inscrit au règlement de la loi. Cela sera désormais le cas, nous annonçait le 2^e plan de lutte à la pauvreté, ce printemps.

Page 9. Dans l'introduction on peut y lire ceci : « Le gouvernement reconnaît que, dans une société inclusive comme la nôtre, toutes et tous ont le droit de vivre dans la dignité, avec un niveau de vie suffisant selon les normes internationales, et il entend tout faire pour y arriver. La lutte contre la pauvreté [...] doit également favoriser l'intégration sociale de toutes les personnes, assurer leur bonne santé et leur éducation, et agir sur bien d'autres déterminants de la pauvreté. »

5 novembre 2010

Bureau de révision

L'ADDS-QM apprend en primeur qu'il y aura 12 réviseurs de plus au bureau de révision régional pour l'aide sociale.

18 novembre 2010

Indexation

Suite à notre manifestation, l'attaché politique de la nouvelle ministre, Julie Boulet, annonce que le ministère est en train de réviser le calcul de l'indexation à l'aide sociale. Bien sûr, il faut attendre de voir quel sera le résultat final.





CITOYENNES ENCHAÎNÉES, MILITANTES DÉCHAÎNÉES

Par Monique Toutant

Je suis Monique Toutant de l'Association pour la Défense des droits sociaux de Québec métro (ADDS-QM). Ce matin, pour souligner le premier anniversaire du dépôt de la pétition de l'abolition des catégories à l'aide sociale, le Front commun des personnes assistés sociales du Québec (FCPASQ), ainsi que plusieurs autres organismes et regroupements, sont réunis pour dénoncer l'inaction du gouvernement libéral face à cette revendication. Si je suis enchaînée aujourd'hui, c'est pour dénoncer les injustices que nous vivons face aux catégories quand on est à l'aide sociale et pour démontrer à la population comme je me sens impuissante face au piège de la pauvreté. Même si on me dit « contrainte sévère à l'emploi », je suis solidaire des personnes dont les contraintes ne sont pas reconnues.



Nous avons toutes et tous les mêmes besoins vitaux à combler. Par contre, une personne catégorisée sans contrainte reçoit un montant de 567\$ par mois d'aide sociale. C'est difficile de subvenir à ses besoins vitaux avec un tel montant quand le loyer tourne autour de 400\$ par mois. Comment faire pour arriver ?

Nous avons demandé, au tout début du mois de septembre 2010, à madame la ministre Julie Boulet de la rencontrer et son agenda était trop chargé. À date nous n'avons pas pu la rencontrer, même pas une heure. Le 25 novembre, nous allons enfin pouvoir la rencontrer et nous voulons qu'elle nous dise ce qu'elle va faire de concret pour améliorer nos conditions de vie, à nous, les personnes en situation de pauvreté.

Une délégation de 4 personnes est allée remettre, au bureau de madame Boulet, la même pétition de 10 200 signatures que nous avons déposée il y a un an, avec les 315 lettres d'appui d'organismes de la communauté qui soutiennent notre demande. La seule réponse que le gouvernement Charest nous a donné c'est un plan de lutte à la pauvreté qui augmente les revenus des personnes assistées sociales de 50 cennes par jour. Nous lui apportons aussi un mois du calendrier avec une date prévue pour qu'elle fasse l'abolition des catégories. En espérant qu'elle nous répondra le plus tôt possible.

Dernièrement, le gouvernement Charest a implanté, comme moyen supposé de lutte à la pauvreté, « la semaine de la solidarité » du 10 au 17 octobre 2010. En voyant la publicité du ministère dans le journal, les mots de la Ministre m'ont bouleversée. Elle dit : « *Nous devons faire alliance toutes et tous à l'égard de la pauvreté et l'exclusion sociale* ». Je me demande comment elle va s'y prendre pour « faire alliance » alors que son gouvernement n'écoute jamais les personnes en situation de pauvreté.

Elle dit vouloir, dans le 2e plan de lutte à la pauvreté, unir la société pour mieux lutter contre la pauvreté. Alors, si la volonté est réelle, qu'elle cesse de nous diviser injustement en catégories pour économiser sur notre dos.



Photos : Étienne Grandmont

POUR NOUS DORER LA PILULLE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA SOLIDARITÉ

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Saviez-vous qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, le crédit d'impôt pour la TVQ, ainsi que le remboursement d'impôt foncier annuel, feront partie de l'histoire ?

Pour essayer de justifier les conséquences des hausses de tarifs et de l'augmentation des taxes sur les gens à faible revenu, le ministre des Finances, Raymond Bachand, crée son crédit d'impôt *solidaire*.

Veillez noter que ce sera un crédit d'impôt remboursable, c'est-à-dire qu'il sera versé même quand nous n'avons pas d'impôt à payer. Il est dit que pour recevoir ce crédit, nous devons être obligatoirement inscrits au dépôt direct.

Qu'arrivera-t-il aux gens qui n'ont pas de compte de caisse ou de banque et aux itinérants qui vont chercher leur chèque dans un groupe communautaire ? C'est à suivre.

Une autre particularité de ce crédit d'impôt est que si nous sommes en couple, un seul pourra en faire la demande.

Présentement, pour les personnes à l'aide sociale, le remboursement de la TVQ est inclus dans le chèque mensuel que nous recevons. Pour une personne qui habite seule, le montant est à ce jour de 25.08 \$. Si on partage notre domicile avec quelqu'un, notre retour de TVQ est de 14.92 \$/mois.

En moyenne, notre versement mensuel par dépôt direct devrait être de 14.50 \$ de plus que ce que nous recevons actuellement à partir du 1^{er} juillet 2011.

Voyons voir, Hydro Québec prévoit augmenter le tarif du kilowatt/heure de 1¢ à partir de 2014 jusqu'en 2018. Une augmentation de 1¢ sur le tarif de base d'aujourd'hui signifie une hausse de 18.3%. C'est énorme! En plus, il y aura sûrement des ajustements inflationnels.

Et ce n'est pas tout! La TVQ sera de 9.5% au 1^{er} janvier 2012. Elle augmentera de 1% en janvier prochain.

Il y aura aussi les frais de santé qui seront de 25 \$ en 2010, de 100 \$ en 2011, et finalement de 200 \$ à partir de 2012, pour toute personne gagnant plus de 14,400 \$.

Il y aura aussi augmentation des frais de scolarité universitaires à partir de l'automne 2012.

Comme vous le voyez, cela va nous coûter sûrement plus que le 174 \$ de hausse par année que nous recevons du crédit d'impôt pour la solidarité, d'où l'importance de vous joindre à nous lors de nos différentes manifestations.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Claire Moffatt
André Tremblay
Michel Richard
Rénald Sirois
Johanne Dionne
Carmelle Simard



Jean Côté
Lise Dorion
Victor Charron
Jean-Marc Laperrière
Nicole Miville Deschènes
Annette Guimont
Francine Plamondon



POURQUOI UN 18 NOVEMBRE.....

Par Robert Roussel

Il y a un an le 18 novembre 2009, je suis allé avec Monique Toutant pour le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) remettre à l'Assemblée nationale la pétition pour l'abolition des catégories à l'aide sociale. Nous avons remis cette pétition à monsieur Amir Khadir, député de Québec Solidaire, et à madame Monique Richard, députée du Parti Québécois. Cette pétition contenait 10 200 signatures et était accompagnée de 315 lettres d'appui de différentes organisations dont le Collège des médecins. J'avais aussi participé pour la première fois de ma vie, à la conférence de presse qui accompagnait la remise de la pétition. Cette conférence de presse m'avait mis sur les nerfs et aucun journaliste n'était venu. Nous avons attendu pendant plus d'un an une réponse du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. À l'époque, c'était monsieur Sam Hamad et depuis environ deux mois c'est madame Julie Boulet.



Un an plus tard, les militantEs du Comité lutte du FCPASQ se sont réunis à Rive du Nord pour réfléchir comment relancer la nouvelle Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale afin d'avoir des réponses concrètes concernant l'abolition des catégories d'emploi. Le 18 novembre dernier, moi et quatre autres délégués du FCPASQ provenant de la Rive-Sud de Québec, du Saguenay Lac St-Jean et d'autres régions avons remis à nouveau la pétition et les lettres d'appui à l'attaché politique de madame Julie Boulet. Nous lui avons remis en plus un agenda pour lui permettre d'être disponible à nos besoins dans la prochaine année (quand abolir les catégories, quand augmenter les prestations, etc). L'attaché politique de madame Boulet nous a dit qu'elle aurait peut-être quelque chose de concret à nous proposer en janvier. Il nous a bien reçu et nous a écouté lorsque nous lui avons lu l'agenda. Il a précisé qu'il remettrait tout ça à madame la Ministre. Selon certaines déléguées il paraissait très bien.

Le 25 novembre il y aura une rencontre privée du FCPASQ avec la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Je ferai parti (encore une fois !!!!!) de la délégation avec Monique Toutant. Vous aurez plus de détails lors de la prochaine parution du journal *La Riposte*.



UN PETIT MOT SUR L'AGO D'OCTOBRE

Par Loraine Côté

Nous avons eu une AGO bien structurée. Les gens ont travaillé à leur comité respectif : luttes, loi, finances, femmes et accueil. Les membres étaient respectueux pour lever la main en temps voulu. j'ai parlé de notre comité parce que nous avons des portes ouvertes au printemps vous vous inscrivez, parce que nous avons des idées hors pair, comme vous !



Comme je suis dans le comité accueil, j'en fais partie. Nous aurons probablement le fun ! Il faut que nous manquons de beau monde qui a



NOUVELLES MILITANTES

Par Roxane Blanchet

Assemblée générale d'orientation

Le 28 octobre dernier se tenait l'AGO de l'ADDS-QM au Centre Durocher. Cette assemblée a permis à une vingtaine de membres et aux militantEs salariéEs de se réunir pour discuter des priorités pour 2010-2011. Merci à touTEs les participantEs et aux personnes ayant contribué à l'animation de cette rencontre !



Sortie de la rentrée

C'est le 5 novembre 2010 qu'a eu lieu la sortie de la rentrée. Pour cette occasion, nous sommes alléEs dîner au Bar le Duck, pour ensuite aller jouer aux quilles à Montmartre. L'activité a eu un franc succès et touTEs se sont bien amuséEs.

Assemblée générale du FCPASQ

L'Assemblée générale du Front commun des personnes assistées sociales du Québec se tenait les 17 et 18 novembre dernier au Centre de Spiritualité des Ursulines, à Loretteville. La rencontre a permis au regroupement de faire un retour sur la Marche mondiale des Femmes, de présenter une nouvelle formation, ainsi que de discuter du projet de réforme à l'aide sociale, des luttes juridiques, des finances et de la Semaine de la dignité. Nous étions 9 personnes de l'ADDS-QM à y avoir participé. Merci à tous pour cette belle implication !

Manifestation pour la fin des catégories à l'aide sociale

Le 18 novembre 2010, dans le cadre de l'AG du FCPASQ, une manifestation pour la fin des catégories à l'aide sociale a eu lieu devant le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale. Au menu, il y avait une fausse Julie Boulet bien occupée et des manifestants en colère. 13 personnes de l'ADDS-QM ont participé à cette action. « Qui sème la misère, récolte la colère ! »



Photo : Étienne Grandmont

Formation du RÉPAC

En vue d'être préparé pour la manifestation du 23 novembre 2010, le RÉPAC a donné une formation d'éducation populaire sur la tarification et la privatisation des services publics le 19 novembre. Ensuite, nous avons été invité par le CCCQSS à fabriquer des pancartes pour la manifestation.



Photo : Étienne Grandmont

Halte à Charest

Le 23 novembre 2010, à Montréal, avait lieu une action d'éclat dans le cadre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Halte à Charest). Une centaine de manifestantEs ont bloquéEs les portes de l'édifice d'Hydro-Québec, tandis qu'environ plus d'un millier de personnes manifestaient dehors en appui.



Photo : Cyberpresse



L'AFRIQUE, ENCORE À L'AVANT-GARDE

Par Joseph Dansereau

Un petit retour en arrière nous sera nécessaire pour confirmer que le titre du présent article est une réalité. En effet, en avril 2010, la Riposte publiait un article intitulé « *BIG* » ou *le salaire citoyen*. Cet article traitait d'une expérience unique dans le monde, d'un projet pilote qui donnait des résultats impressionnants pour éliminer rapidement la pauvreté.

Depuis janvier 2008 en Namibie, un revenu de base garanti « Big : Basic Income Grant » ou salaire de citoyenneté tel que défini par Michel Chartrand dans son livre : *Manifeste pour un revenu de citoyenneté* prenait forme. Brièvement, cela voudrait dire que si ce projet était implanté au Québec, le seuil de pauvreté de 22 200\$ par an serait accordé à tous les enfants et aux adultes jusqu'à 60 ans, les plus âgés recevraient une pension versée par l'État.

Malgré les pressions que la *Banque mondiale* et le *Fonds monétaire international* sur les dirigeants de la Namibie, afin de rejeter cette mesure du salaire citoyen, débattu pendant 3 ans par une coalition citoyenne, l'État Namibien en a fait un projet pilote dont les résultats sont à l'inverse des préjugés portés par les institutions internationales.

Or, nous avons eu la chance extraordinaire de participer à une conférence internationale sur la coopération, en septembre dernier à Lévis, qui avait comme thème : *Quel projet de société pour demain ?* Quelle ne fut pas notre surprise d'entendre dès la première journée, un sociologue sénégalais qui nous parlait d'une initiative citoyenne qui a conduit à l'adoption d'une *Charte de gouvernance démocratique* depuis mai 2009.

Pour bien saisir toute la portée de cette qu'elle peut représenter dans le contexte du travail militant a été accompli sur le propos ham Lincoln : *La démocratie est le gouver-
peuple.*



Ce groupe de militantEs a constaté que, de la personne, la *Charte québécoise des déclarations universelle des droits de l'Homme* laire révélait un ensemble de droits indi-
specter, sauf la *Charte d'un Québec populaire* qui, dans quelques articles, mentionne des droits collectifs.

Charte africaine et de toute l'importance Québec, il nous faut mentionner qu'un de la démocratie comme le disait Abraham
ment du peuple, par le peuple, pour le

autant la *Charte canadienne des droits et liberté de la personne*, la *Dé-*
et même la *Charte d'un Québec popu-*
viduels que les États se doivent de res-

Cet état de fait nous amène à comprendre que nous sommes dans une dynamique unique de contestations, de revendications, de quémardages auprès de systèmes étatiques qui tentent de plus en plus de réduire le bien commun vers le privé, vers la privatisation des services auxquels tous auraient droit, entre autres, de ne plus avoir de pauvreté chez nous.

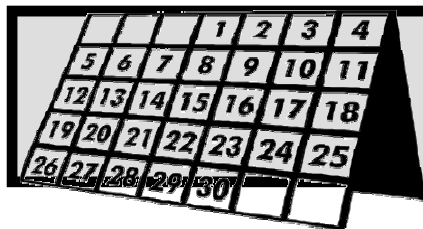
Malgré la démonstration que le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* a fait au gouvernement, lui prouvant qu'en éliminant la pauvreté et qu'en allant chercher les argents là où ils sont, le gouvernement du Québec générerait près de 10 Milliards de revenus additionnels.

De toute évidence, il y a un défaut majeur et lourd de conséquence dans toutes les Chartes que nous avons mentionnées plus haut. Ce défaut se résume à ce que, aucune Charte n'indique les devoirs et responsabilités des citoyenNEs envers leur société. Nous restons donc dans des attitudes de « quêteux » pour tenter de faire respecter des droits avec la conséquence d'une chute imposante de la mobilisation des citoyenNEs pour les faire respecter.



Ce qui distingue la *Charte de gouvernance démocratique* du Sénégal est qu'elle ne contient pas moins de 55 engagements formels que chaque citoyenNE s'engage à mettre en pratique. Toute une différence !

1 BERNARD, Michel et Michel CHARTRAND. *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*, Les Éditions du Renouveau québécois, 1999, 137 p. (Collection alternative politique)



CALENDRIER

Décembre 2010

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i> VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
	30 9h30 Comité finance 13h30 Atelier Droit	1	2 13h30 Comité lutte	3	4 17h00 Souper du Fonds
6 9H30 CO 13h00 Action contre la hausse des frais de scolarité au parlement	7 13h30 Atelier Droit	8	9 13h30 Comité femmes	10	11
13	14 9h30 Comité accueil 13h30 Atelier Droit	15	16 17h30 Party de Noël de l'ADDS-QM	17	18
20 Fermé ADDS-QM	21 Fermé ADDS-QM	22 Fermé ADDS-QM	23 Fermé ADDS-QM	24 Fermé ADDS-QM	25 Fermé ADDS-QM
27 Fermé ADDS-QM	28 Fermé ADDS-QM	29 Fermé ADDS-QM	30 Fermé ADDS-QM	31 Fermé ADDS-QM	

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.**
- ↓ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.**